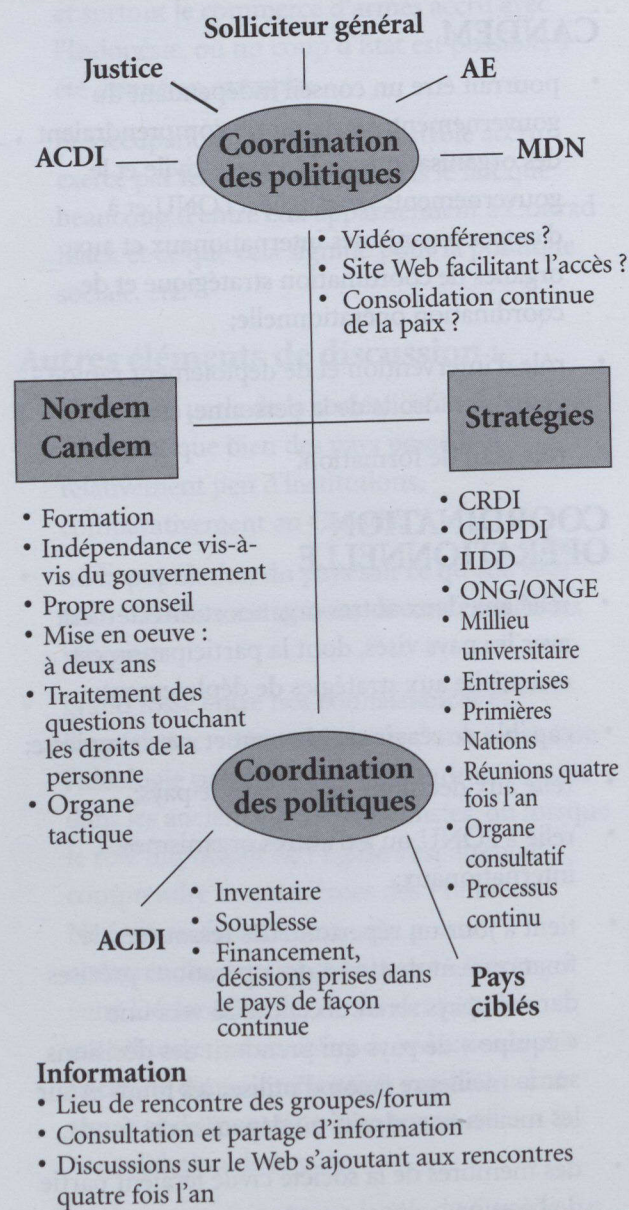




**MÉCANISME DE CONSOLIDATION DE LA PAIX PROPOSÉ**



**Groupe N° 2 : Résumé de la discussion sur les questions constitutionnelles et la fonction gouvernementale**

« Quels sont les atouts, les créneaux, les domaines de compétences et les capacités du Canada? Quelle est la contribution du Canada à la consolidation de la paix »

- le Canada n'est pas perçu comme une puissance coloniale ou néocoloniale ni comme une superpuissance. On a l'impression qu'il a des compétences crédibles, surtout en ce qui concerne la gestion et la fonction gouvernementale municipales, provinciales et fédérales;
- le Canada prend la défense des autres et encourage la mise en oeuvre de normes internationales, par exemple, des normes environnementales;
- le Canada possède des compétences en gestion des conflits - il contribue aux interventions de la communauté internationale et sert de médiateur entre les superpuissances;
- le Canada sait s'arrêter quand son mandat ne convient pas, contrairement à certains autres pays qui continuent même si leurs méthodes se révèlent inefficaces;
- les citoyens peuvent se regrouper pour discuter de ces questions de politique étrangère.

**Impressions du Canada**

En Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, où le Canada joue un rôle relativement important, la réaction devient plus positive ou plus négative à mesure que nous nous engageons de plus en plus. En Indonésie, on se préoccupe actuellement de la participation canadienne. Les réductions du programme d'APD peuvent influencer les perceptions. À mesure que les ressources consacrées à l'APD diminuent, le Canada peut